

COMMUNIQUE

Le miel déconseillé pour les enfants de moins d'un an en raison d'un risque de botulisme infantile

10 août 2006

L'Agence alimentaire rappelle que le miel ne convient pas aux enfants de moins d'1 an. Ce conseil est basé sur un avis scientifique et correspond à celui qu'on peut trouver sur les sites internet notamment de l'ONE et de Kind & Gezin. Le miel en tant que tel ne subissant pas de traitement thermique intense, les spores éventuellement présentes de la bactérie *Clostridium botulinum* ne sont pas détruites. Les spores sont des survivances de bactéries. Dans le cas de certains types de *Clostridium botulinum* (surtout les types A et B), ces spores peuvent en se développant former des toxines mortelles pour l'homme. C'est pour cette raison que les denrées alimentaires sont chauffées lors de la production de conserves, afin de détruire les spores éventuelles de telle manière que celles-ci ne puissent pas entraîner par la suite une production de toxines.

Le consommation directe de spores n'entraîne normalement pas de maladie chez l'homme. Le degré d'acidité de l'estomac et de la flore intestinale empêche le développement des spores. Ce n'est pas le cas chez les enfants de moins d'un an. Ils peuvent développer ce qu'on appelle le "botulisme infantile", une maladie grave qui peut entraîner la mort dans de rares cas. Les spores de *Clostridium* se rencontrent partout dans la nature. Elles peuvent donc se retrouver aussi dans le miel et y survivre. Pour cette raison, le miel ne convient donc pas aux enfants de moins d'1 an. Les produits tels que les biscuits pour enfants ou les aliments pour bébé contenant du miel sont traités de telle manière que le risque de contamination est minimal. Le conseil vaut donc uniquement pour le miel.

La présence naturelle occasionnelle de spores de *Clostridium botulinum* dans le miel se voit confirmée dans le monitoring effectué par l'Agence alimentaire. L'Agence a demandé au SPF Santé publique d'élaborer un règlement légal obligeant les producteurs de miel à mentionner sur l'étiquette que le miel ne convient pas aux enfants de moins d'1 an.

